

PROJET de DÉVELOPPEMENT du HANDICAP à la FFVL 2021-2024

La FFVL auprès du handicap

Pionnière au niveau mondial dans l'intégration du handicap dans le vol libre, dès 1996 une convention est signée entre la FFVL (président Gérard Blandin) et la FFH (président André Auberger). Un premier stage expérimental avec des malvoyants a lieu en 1997. En 2001 la FFVL s'est dotée d'une commission portant le nom de Hand'icare et d'un conseiller technique fédéral dédié à cette tâche. Avec Jean-François Fauchier comme président historique de la commission, la recherche sur la mise au point de matériels adaptés et les méthodes d'enseignement sur plusieurs supports ont été développés.

Le parapente (l'handi parapente)

En mars 2002 le premier stage expérimental parapente en fauteuil est organisé avec la participation de la FFH (Fédération Française Handisport), sur la base de Fréjus, regroupant des pilotes et constructeurs de fauteuils adaptés d'Italie, Suisse et français et quatre apprentis pilotes à mobilité réduite. Grâce à ce regroupement et après analyse des niveaux et aptitudes de chacun, les premiers vols handi FFVL sont réalisés.

La commission Médicale a mis en place une procédure simple et spécifique pour l'accueil des personnes handicapées qui sont identifiées, accueillies et accompagnées.

Soit le handicap ne constitue pas une contre-indication au Vol Libre et dans ce cas elles suivent la procédure normale du CACI Vol Libre avec les mêmes périodicités que tous les autres licenciés.

Soit il existe une contre-indication et, comme nous le faisons depuis une dizaine d'années à présent, nous accompagnons le futur pratiquant dans un cadre dérogatoire qui va permettre, sous condition d'adaptation possible, de pratiquer sur des formats spécifiques et encadrés, si possible jusqu'à l'autonomie. Cette dérogation temporaire initialement, sera adaptée et étendue dans le temps le plus possible pour éviter des démarches répétitives et se rapprocher le plus possible de la périodicité générale de tout licencié.

Le laboratoire test de la FFVL se lance dans la fabrication des premiers prototypes de fauteuil de vol.

L'activité de la FFVL en parapente handi s'est orientée dans deux directions :

- L'emport de passagers en situation de handicap, avec une formation spécifique des biplaceurs à utiliser un chariot (UCC hand'icare).
- La formation initiale de personnes en situation de handicap, avec comme objectif de voler seul en semi-autonomie.

La formation UCC hand'icare

La FFVL propose 3 à 5 formations au vol en fauteuil par an, à destination des biplaceurs bénévoles et des professionnels. La formation est en deux parties, une théorique et une pratique, les deux doivent être acquises afin de pouvoir emmener les personnes à mobilité réduite en biplace. Ce sont des stages de deux à trois jours suivant les conditions météorologiques. À l'issue de la formation, les professionnels peuvent faire voler en biplace des personnes à mobilité réduite.

Cette formation est une qualification obligatoire pour les bénévoles biplaceurs et les BPJEPS et vivement conseillée pour les autres professionnels.

Depuis 20 ans plus de 800 stagiaires pilotes de biplace sont venus se former au vol fauteuil.

Pour les bénévoles aidant à l'envol nous proposons des mini formations d'une journée, celles-ci sont souvent greffées sur une formation de biplaceurs. L'aide apportée par ces bénévoles est primordiale pour la mise en place du matériel et la course d'envol.

Grâce à ces 800 biplaceurs, plus de 120 clubs et écoles professionnelles proposent des vols biplaces en fauteuil. Il est difficile d'avoir un chiffre précis sur le nombre de biplaces effectués.

Nos clubs et écoles collaborent surtout avec des organismes en charge de personnes handicapées, des centres de rééducation, parfois avec des demandes individuelles. Les motivations sont souvent de retrouver la joie d'un déplacement sans effort et la merveilleuse sensation de voler en trois dimensions. Sensation de liberté retrouvée pour des personnes souvent en grande demande de sorties extérieures originales.



Formation initiale des pilotes en situation de handicap

Trois écoles proposent des stages valide/handi d'initiation, de progression ou de perfectionnement pour ceux qui veulent aller plus loin et apprendre à voler. Ceci permet l'intégration des personnes handicapés dans des groupes ou se mélangent handis et valides.

Tous les ans entre 8 et 10 stages sont effectués.

Nous comptons environ 20 pilotes handis en fauteuil proche de l'autonomie et une autre vingtaine en début de cycle d'apprentissage, tous intégrés dans des clubs FFVL.

L'autonomie est relative car il reste le matériel à déployer (pas facile en fauteuil) et la course d'envol toujours accompagnée par au moins un bénévole.



Le matériel

Les fauteuils sont construits à partir des plans de la FFVL depuis 2003 par une société privée (Back Bone). Il y a eu environ 250 fauteuils vendus sur le territoire, une dizaine aux Etats Unis, deux au Japon et quelques exemplaires en Europe. Ce fauteuil développé par la FFVL permet le vol en solo et le vol en biplace, sa structure en acier aéronautique lui offre une excellente durabilité dans le temps. Certains fauteuils ont bientôt 20 ans d'âge et sont toujours en service. Des ailes biplaces classiques sont utilisées pour le vol biplace. Ces fauteuils demandent un entretien régulier et sont révisés visuellement avant chaque séance de vol.



Relation avec les institutions

En 2011 la FFVL collabore avec le pôle ressources national sport et handicap en réalisant des plaquettes publicitaires mettant en avant notre expérience et nos compétences en la matière. Petit à petit notre public d'accueil s'élargit avec les handicaps psychiques, déficience mentale, déficience sensorielle, polyhandicap.

La fédération participe activement à la formation handi parapente mise en place dans le cursus de la formation du DEJEPS parapente en convention avec l'ENSA et le CREPS de Toulouse.

La compétition

Depuis 2021, les personnes handicapées ayant une dérogation pour la compétition peuvent être accueillies, suivant leur handicap, sur certaines compétitions de pilotes valides.

Le directeur de la compétition est contacté par le Cadre technique en charge du handicap pour vérifier que l'accueil est possible au sein de la compétition (notamment l'aide au décollage) et si le décollage et l'atterrissage sont adaptés au roulage en fauteuil. Si tout est en ordre, les personnes handis peuvent s'inscrire à la compétition en se signalant pour bénéficier du soutien particulier dont elles ont besoin.

Le scoring ou chronométrage reste le même que celui pour les valides. Pas de classement spécifique. Une fois en vol il y a peu de différence de performance entre un valide et un handi.

L'handi kite

La FFVL a eu la délégation du kite surf de 2002 à 2017, nous avons travaillé sur de nouveaux supports adaptés aux handis : le catakite et le tandem kite.

Le catakite est un catamaran démâté propulsé par une aile de kite. Le premier stage expérimental a été réalisé à l'ENVSN en 2006. Depuis ce support a évolué avec un siège tournant permettant à la personne de s'orienter plus facilement dans le sens de la marche. Signature des partenariats Aquamania et Hobie Cat Europe pour le développement de l'activité catakite.

La fédération achète et équipe quatre plateformes Hobie Cat pour équiper ses clubs en méditerranée et en atlantique. Présence et démonstrations au Mondial du Vent à Leucate, "Houlgate Plein Vent", "handigliss", "festival du vent de Fréjus". Mise en place de la première compétition conviviale "Valides / Handis" de catakite à la Ciotat. Quatre catakites se sont mesurés en compétition pour la première fois. Exemple d'une manche : départ de la plage, deux fois le contournement de trois balises et un final de nouveau sur la plage. Cette nouvelle expérience est une réussite en terme de mixité valide/handi et a permis à chacun de trouver un beau moment de convivialité sur l'ensemble de la compétition.



Mise en place d'une formation pour découvrir toutes les possibilités de cet outil stable, sécurisant et apportant de réelles sensations de glisse et de vitesse aux pilotes et passagers. La première formation catakite expérimentale est réalisée avec succès en 2010. Depuis c'est en moyenne une à deux formations par an qui sont réalisées. Au fil du temps la fédération a formé un peu plus de soixante-dix moniteurs ou bénévoles, motivés à partager leurs sensations sur ce support. Les handis peuvent enfin piloter un kite et glisser sur l'eau sans se mouiller.

En 2016 Le tender kite fait son apparition. C'est un bateau réalisé pour les handis à fond plat et tracté par un kite. Celui-ci est très performant et il n'est pas rare de doubler les kiteurs debout, sensations garanties. Comme en catakite Il faut

être deux dans le bateau, un handi un valide afin de pouvoir tenir la barre d'un côté et contrôler l'aile d'autre part.



Le tandem kite

Dès 2017, expérimentation du tandem kite avec des enfants polyhandicapés, accompagnée par la commission Médicale et une kinésithérapeute. Les résultats après quatre années sont très encourageants, les enfants et les parents sont enthousiasmés par les bénéfices en termes de tonicité musculaire, d'adaptation cardiovasculaire et métabolique, l'état postural influant sur le plan psychologique et émotionnel, expérience renouvelée et confortée en 2018 et 2019.

Le harnais double permet de prendre des passagers handis en biplace sur une planche de kite classique. Ce harnais a été spécialement développé pour le maintien des passagers handicapés.



L'handi cerf-volant

Le cerf-volant pour personnes handicapées : animation, construction et essai en vol des cerfs-volants. Avec des enfants venus d'IME notamment à Montpellier.

Les enfants construisent et décorent les cerfs-volants avant de les essayer sur un stade ou grand champs entretenus.

La fédération propose des journées éducatives et ludiques autour de l'apprentissage de création et de pilotage de cerf volants, jeux collectifs de cohésion de groupe, pour des personnes handicapées psychiques et mentales.



L'handi deltaplane

Une école en Nouvelle Aquitaine propose des biplaces en deltaplane pour les personnes à mobilité réduite.

Une plateforme monte les passagers à l'horizontale jusqu'au point d'accrochage.

L'atterrissage se fait sur les roues du trapèze.



Les lunettes pour mal entendant



Ces lunettes permettent de communiquer grâce à l'écriture en temps réel affichée en tête haute.

En 2018 grâce à une subvention CNDS, nous avons pu réaliser deux types de lunettes reliées au Bluetooth d'un téléphone qui communique grâce à un serveur dédié à la FFVL.

Le texte « dit » dans le téléphone du moniteur s'inscrit directement dans la lunette.

Projets de la nouvelle olympiade

Aménagement des espaces de pratique

Pour cette nouvelle olympiade, la FFVL va intensifier son travail sur l'intégration des personnes handicapées au sein de ses clubs grâce à son investissement dans l'aménagement des sites de pratique. Il existe quatre-vingt-cinq sites aménagés ou accessibles. En 2022 deux aménagements sont prioritaires : le site du Lachens (devis en cours) et celui de Signes, aménagement déjà chiffré à près de 50 000 €, la fédération participant à hauteur de 10 %.

Chaque année ceux sont deux à trois sites qui sont aménagés pour l'accueil des personnes à mobilité réduite.

Le matériel

Aide financière à l'achat

La fédération aide ses clubs et écoles à l'achat de fauteuils spécifiques (env. 3 000 €) afin de développer le biplace et l'enseignement, l'aide est de 30% de l'achat.

Accentuer la mutualisation des fauteuils de vol

Certaines ligues et comités départementaux propriétaires de fauteuils adaptés mutualisent ces équipements auprès des écoles professionnelles ou clubs qui peuvent ainsi proposer l'activité sans investir dans du matériel spécifique. On peut compter ainsi une trentaine de fauteuils mutualisés sur le territoire.

Développement de nouveaux fauteuils spécifiques parapente

La conception du fauteuil biplace à vingt ans. Tous les ans des améliorations sont amenées comme les « oreilles » au niveau des épaules qui viennent protéger le passager en cas de chute latérale. Améliorer l'assise pour mieux répartir les poids en allongeant ou repliant les jambes quand cela est possible. Développer des arceaux plus ergonomiques pour le pilote et la course au décollage.

Manifestation et communication

Le rassemblement annuel Hand'Icare

Chaque année est organisée le rassemblement des formateurs Handi FFVL sur deux jours. Ce rassemblement permet d'échanger, de mutualiser les idées et ainsi de faire évoluer nos formations et le matériel.

L'Hand'Icare Cup

C'est une compétition internationale, amicale et inclusive où les participants sont des pilotes solos par couple un handi/un valide. Plusieurs épreuves permettent un classement particulier : challenge au sol, précision d'atterrissage, épreuve du pompon à rattraper, le cross (épreuve de distance) et l'épreuve de finesse. La compétition dure quatre jours avec des animations en soirée et est largement diffusée sur les réseaux sociaux. <https://www.handicarecup.com/>. La compétition n'a pu avoir lieu en 2021 cause de Covid.

Partenaire du Projet Oriolus (projet en cours de réalisation)

Il s'agit d'une personne à mobilité réduite équipée d'une mini caravane partie en tour d'Europe des plus beaux sites de vol libre. C'est un parapentiste en fauteuil. Lui et ses amis vont montrer, partout où c'est

possible, qu'il est réalisable de voler en solo en étant handicapé. Ils vont pouvoir parler du handicap et faire essayer le fauteuil en tant que pilote et passager aux moniteurs et aux biplaceurs d'une partie de l'Europe qui ne connaissent pas le vol fauteuil. Un club portugais est déjà très intéressé pour monter une « hand'icare cup portugaise ». Le suivi de l'aventure se fait sur Facebook (<https://oriolusfly.com/les-organisateurs/>) et WhatsApp.

Promouvoir et développer par la formation

La formation handi parapente

La fédération va poursuivre ses efforts sur la formation de ses enseignants et biplaceurs (huit cents ont déjà suivi une formation spécifique), ainsi que quelques centaines de pratiquants à accompagner les personnes en situation de handicap (aide au décollage) dans le but de mieux accueillir les personnes souffrant d'un handicap sur les lieux de pratique (structures et personnes).

Implication de la FFVL dans les formations DEJPS

La fédération collabore activement à la formation handi parapente mise en place dans le cursus de la formation du DEJEPS parapente en convention avec l'ENSA et le CREPS de Toulouse. Mise à disposition gratuite du Cadre technique fédéral sur les formations.

La fédération participe à la formation handi kite mise en place dans le cursus de la formation du DEJEPS glisse aérotractée avec le CREPS de Montpellier. Mise à disposition de deux Cadres techniques sur les formations.

Formation handi kite

La fédération, grâce au harnais développé, propose une formation au biplace destinée à des kitiers confirmés pour donner suite à l'expérimentation réalisée avec des enfants polyhandicapés. Le travail commencé en Guyane sur le tandem kite et la demande de reconnaissance de sport santé vont se poursuivre et devraient être effectués avant la fin de l'olympiade.

Le catakite

La fédération va valoriser et soutenir les animations et formations sur catakite (support inventé et amélioré par la FFVL) ou Tender Kite, qui font leurs preuves depuis plus d'une décennie et qui drainent quelques dizaines de participants handicapés physiques ou mentaux annuellement, sous la responsabilité de bénévoles, de plus en plus nombreux, motivés et formés.

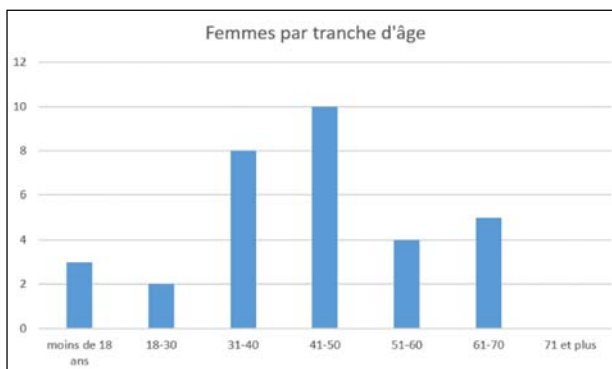
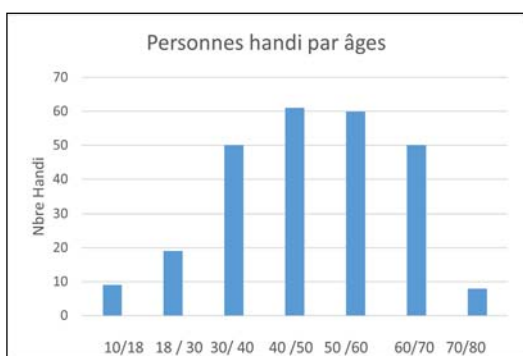
Développement de nouveaux fauteuils spécifiques parapente solo

L'évolution du niveau de pratique des personnes à mobilité réduite nous pousse à développer des fauteuils solos plus pratiques avec des démontages, montages plus aisés, des carénages en néoprène pour se protéger du froid, plus performants en roulage et en stabilité. Le travail a déjà commencé avec la société Backbone qui construit le fauteuil biplace actuel.

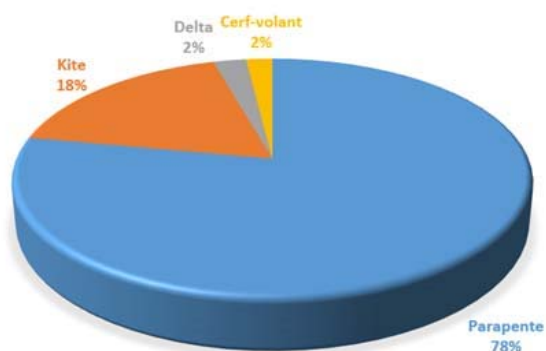
L'objectif est d'augmenter et d'améliorer notre capacité d'accueil des publics handicapés, de proposer de la découverte, de l'enseignement jusqu'à la pratique vers l'autonomie pour une pratique régulière en intégration au sein des clubs de la FFVL et pour un public handicapé le plus large possible.

Licenciés handi

En progression de 2017 à 2019 pour atteindre les 244 licences en 2019 soit 211 hommes et 33 femmes, ce chiffre subi une légère diminution de 10% en 2020 et 2021 (Covid). Le taux de renouvellement des licences handis est de 28% par rapport aux valides dont le taux est de 17 %.



HOMMES PAR SPORT



FEMMES PAR SPORT



Les indicateurs à suivre

Le nombre de stagiaires Hand'Icare par an.

La reprise de licence d'une année sur l'autre des personnes handicapées.

Le nombre de sites aménagés PMR par an.

La réalisation de nouveaux fauteuils.

Le nombre de structures inscrites dans l'Handiguide.

Le public cible : déficience physique / motrice, sensorielle, psychique ou mentale et polyhandicaps.